

Syndicat National des Monuments Historiques CGT

Déclaration liminaire CHS Nord-Ouest Ile-de-France du 15 octobre 2009.

Lors du CHS-Nord-Ouest Ile-de-France, du 24 mars dernier, la CGT avait déjà fait une déclaration au sujet de cas avérés de souffrance au travail au Centre des Monuments Nationaux et en particulier au sein des monuments mêmes de ce CHS. Six mois plus tard, nous pourrions à quelques nuances près refaire la même déclaration, et même pire car en six mois de nouveaux cas ont été portés à notre connaissance.

De nombreux agents nous rapportent les humiliations publiques dont ils font l'objet, les cas de diffamations, d'insultes, de violences verbales, de pressions psychologiques, d'injustices, de prises à partie, de mises à l'écart, de remises en cause systématiques de la qualité de leur travail que ce soit de la part de certains collègues, de la hiérarchie intermédiaire, voire de certains hauts cadres de cet établissement.

Sur certains monuments la situation est telle que les demandes de mutations se multiplient car les agents ne trouvent plus qu'une seule issue : fuir ! Et il est heureux que pour l'instant les conséquences ne soient pas plus graves. Car, en effet, nombre d'agents sont atteints au plus profond de leur être, avec parfois de terribles répercutions sur leur santé physique et mentale.

Qu'il s'agisse de cas individuels ou de problèmes collectifs, la CGT vous a parfaitement alerté et depuis longtemps, de ses situations. Ces monuments vous les connaissez. Le château d'Angers à une histoire extrêmement lourde en la matière. La direction a su à l'époque prendre toutes ses responsabilités, à l'issue d'un long processus. Malheureusement de nombreux problèmes ressurgissent depuis plusieurs mois. Le domaine national de Saint-Cloud a également connu une période extrêmement difficile dont certains agents gardent encore aujourd'hui des séquelles. Là encore, l'Administration avait su prendre toutes les mesures nécessaires, mais au bout de combien de temps ?

Au domaine national de Rambouillet, plusieurs agents sont depuis longtemps en souffrance et si le CMN hérite d'une situation ancienne, il lui appartient aujourd'hui de trouver des solutions.

Aujourd'hui, les problèmes sont encore loin d'être complètement réglés.

Plus récemment, un cas souffrance s'est également déclaré à Maisons-Laffitte et depuis près d'un an, nous nous sommes efforcés d'attirer votre attention sur plusieurs cas au château de Vincennes.

Doit-on attendre qu'un drame se produise pour vous voir enfin réagir ?!

Cette souffrance nous le savons tous est la conséquence d'un mode d'organisation et de méthodes de management qui multiplient les pressions à tous les niveaux, du sommet jusqu'à la base, sans épargner personne.

Ce vécu de nombreux agents doit conduire l'Administration à prendre toutes ses responsabilités afin de mettre en œuvre les moyens de contrôle et de prévention pour préserver au mieux la santé des personnels. Il s'agit là d'une question de la plus haute importance et, à ce stade, de la plus grande urgence.

La CGT-Culture est intervenue à plusieurs reprises dans les instances ministérielles. Le 22 septembre, au Comité National d'Action Sociale (CNAS) nous avons rappelé la nécessité de recruté des psychologues du travail, qui contribueraient à renforcer la capacité d'analyse et de prévention des équipes de médecine de prévention. Le 1^{er} octobre 2009, au CHS ministériel, et le 13 octobre au CHS d'administration centrale, la CGT-Culture s'est prononcée en faveur de la constitution d'une cellule de veille qui pourrait rendre compte régulièrement de l'appréciation et de l'évolution de la situation.

Le SNMH-CGT, demande à son tour aujourd'hui, que ce type de démarches soient déclinées au sein de notre établissement.